



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 30 MAI 2016 À
18 H 30**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation de signature - Prolongation du bail emphytéotique du Parc des Sentiers du Moulin à 25 ans
- 3.2 Adoption - Nomination d'un représentant de la municipalité responsable des communications
- 3.3 Autorisation - Poursuite en inopérabilité du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h 30.



144-2016

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 9.1 Autorisation - Participation d'élus au Colloque régional de Réseau environnement - Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches
- 9.2 Autorisation de signature - Programme Accès Logis Habitations St-Dunstan

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

145-2016

3.1 Autorisation de signature - Prolongation du bail emphytéotique du Parc des Sentiers du Moulin à 25 ans

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Prolongation du bail emphytéotique du Parc des Sentiers du Moulin du 14 septembre 2015 à 25 ans » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

De mandater la firme Desjardins avocats pour préparer les documents et enregistrer le bail.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

146-2016

3.2 Adoption - Nomination d'un représentant de la municipalité responsable des communications

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De nommer M. François-Bernard Saillant et Mme Sylvie Chartier à titre de responsable des communications de la municipalité.

Que ces derniers soient mandatés pour représenter la municipalité auprès des médias et parler au nom de la municipalité sur tout sujet d'intérêt.

Que ces derniers fassent rapport au conseil de leurs activités médiatiques.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
5 POUR / 2 CONTRE**



147-2016

3.3 Autorisation - Poursuite en inopérabilité du RCI 2016-074 et 2016-075 de la CMQ

ATTENDU l'entrée en vigueur le 13 mai 2016 du règlement de contrôle intérimaire No 2016-74 visant à imposer des restrictions supplémentaires aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency;

ATTENDU l'entrée en vigueur le 13 mai 2016 du règlement N° 2016-75 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 2010-41 visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Lac-Beauport considère avoir des arguments juridiques sérieux à faire valoir pour tenter d'empêcher l'application de ces règlements de contrôle intérimaire sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

De mandater la firme Norton Rose Fulbright pour introduire et mener à bien les recours utiles visant le caractère inopérant et la nullité du règlement de contrôle intérimaire No 2016-74 et du règlement de contrôle intérimaire N° 2010-41 et ses modifications dont le règlement N° 2016-75.

De mandater la firme Norton Rose Fulbright pour qu'elle coordonne ses efforts avec la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, de même qu'avec leurs procureurs afin de mener à bien les recours judiciaires précités de concert avec cette dernière, autant que faire se peut.

De partager, dans la mesure du possible, avec la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, ses frais et les frais de cette dernière reliés aux recours judiciaires précités de manière à ce que les deux municipalités assument des factures globales équivalentes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
5 POUR / 2 CONTRE**

148-2016

9.1 Autorisation - Participation d'élus au Colloque régional de Réseau environnement - Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser Mme la conseillère Sylvie Chartier à participer et représenter la municipalité au Colloque régional de Réseau environnement - Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches portant sur l'eau potable le 1^{er} juin 2016, ses frais d'inscription et dépenses étant remboursés par la municipalité selon la politique en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



149-2016

9.2 Autorisation de signature - Programme Accès Logis Habitations St-Dunstan

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par : Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Programme Accès Logis Habitations St-Dunstan » pour la période du 1^{er} juin 2016 au 28 février 2018 ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18 h 55, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Gilles Warren demande ce que la mairesse va faire pour l'aider à construire son terrain sur le chemin du Grand-Bornand qui répond au RCI 2010 mis pas à celui de 2016.
RP: La mairesse confirme qu'il y aura des assouplissements qui régleront son problème de construction et qu'elle a une réunion cette semaine sur le sujet à la ville de Québec.
- 2- M. Michel Beaulieu demande si la mairesse connaît quelqu'un qui est pour le RCI quand on les informe des réelles implications de ce dernier.
RP: Mme la mairesse mentionne qu'il y aura des assouplissements.
- 3- M. Gilles Warren demande si des fonctionnaires accompagnent la mairesse à son comité de la CMQ.
RP: Oui, plusieurs fonctionnaires de la municipalité m'accompagnent tels des ingénieurs et avocats à toutes ces rencontres.
- 4- M. Gilles Warren demande si des fonctionnaires de Lac-Beauport participent.
RP: Mme la mairesse donne la parole au directeur général qui mentionne que deux professionnels travaillent sur différents comités à la CMQ.
- 5- M. Guy Gilbert demande à la mairesse un exemple concret d'assouplissement.
RP: Mme la mairesse mentionne que des avocats travaillent avec eux sur ces assouplissements.

Fin de la période de questions à 19 h 25.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 19 h 25.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier